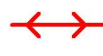


SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

-  Réseau de transport d'électricité - I4
-  Monument historique inscrit ou classé - AC1
-  Périmètre de protection des monuments historiques classés ou inscrits - AC1
-  Canalisations de transport et de distribution de gaz - I3

INFORMATIONS

-  Z.N.I.E.F.F de type 1
-  Z.N.I.E.F.F de type 2
-  Itinéraire de randonnée

Exposition au plomb :
L'ensemble du département est classé zone à risque
L'arrêté préfectoral du 02/05/2001 en précise l'application
Commune de Jayat :
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. L'arrêté interministériel du 25 août 2004 constate l'état de catastrophe naturelle due à ces mouvements. En tenir compte dans les projets de construction.

Avertissement : le plan ci-contre est produit par la DDT de l'Ain sur la base d'informations collectées auprès de différents services gestionnaires.

Pour tout renseignement complémentaire sur les servitudes en vigueur l'utilisateur devra se reporter aux textes réglementaires correspondants.

Sources de données : DDT 01 / GDF / RTE / DREAL Rhône Alpes / CDT
Fond de plan : origine Cadastre © droits de l'Etat réservés



Direction départementale
des territoires de l'Ain
23 rue Bourgmeysse BP 904 01
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Service Prospective Urbanisme Risques
Unité SIG

Plan local d'urbanisme

Plan de servitudes
et d'informations

Communes de Jayat - Malafretaz - Montrevél

Echelle : 1/10000
Date de réalisation : 02/2008
Actualisé le : 03/02/2011

SECTEUR NORD
Echelle : 1/10000

